

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Resistol 6220

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2024-0001

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0031885-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

RESISTOL 6220

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	YOU Solutions Germany GmbH
	Adresse	Freundallee 9a DE 30173 Hannover Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2024-0001	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0031885-0000	
Date de l'autorisation	19/01/2024	
Date d'expiration de l'autorisation	18/01/2034	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Arch Timber Protection Ltd
Adresse du fabricant	Hexagon Tower, Crumpsall Vale, Blackley M9 8GQ Manchester Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Leeds Road HD2 1FG Huddersfield Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Cologne Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited. Plot # 306/3 II Phase, GIDC, Vapi 396195 Gujarat Inde
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Limited
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, IV Floor, Rajha Annamalai Building, No. 72, Marshalls Road, Egmore 600 008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	A4 / 1 & 2 Sipcot Industrial Complex, Pachayankuppam 607005 Tamil Nadu Inde
Substance active	1452 - Penflufène
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln, Deutschland 50569 Cologne Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Alte Heerstr. 41538 Dormagen Allemagne
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Rheinland GmbH
Adresse du fabricant	Industriepark D 56593 Horhausen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark D 56593 Horhausen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,66
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,66
Penflufène		Substance active	494793-67-8		0,29
2-phénoxyethanol		Substance non active	122-99-6	204-589-7	2,8
Isotridecanol éthoxylé		Substance non active	69011-36-5	500-241-6	6,67
Diéthylène glycol monophenyl éther		Substance non active	104-68-7	203-227-5	1,4

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières.
 Éviter de respirer les vapeurs.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection.
 Porter des vêtements de protection.
 Porter un équipement de protection des yeux.
 Porter un équipement de protection du visage.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement POISON CENTER / DOCTOR.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif - industriel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: House longhorn beetle Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique) Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique) Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif – classe d'usage 1 et classe d'usage 2 Résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: superfical application Description détaillée: Application superficielle : trempage</p> <p>Application superficielle : déluge</p> <p>Application superficielle : pulvérisation en milieu fermé</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 6.46 g/m2 Dilution (%): 6.46 - 12.92 Nombre et fréquence des applications: -</p>

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Cuves de 640 L et 1000 L en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Le produit doit être dilué entre 6,46 et 12,92% pour atteindre une rétention finale du produit dans le bois de 6,46 g/m².

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

Verser lentement le produit lors de la dilution.

La phase de mélange/chargement du produit doit se faire de manière automatisée.

Lors de l'application du produit par trempage et le nettoyage des systèmes :

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 4 a minima (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- Porter des lunettes de protection.

Lors de l'application du produit par pulvérisation en milieu fermé ou déluge et le nettoyage des systèmes :

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 6 a minima (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- Porter des lunettes de protection.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C.
- Durée de conservation : 2 ans

6. Autres informations

-